



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 5 juillet 2017 à 8h

Siège CCMM à Neuves-Maisons

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER**
_ Daniel **LAGRANGE** _ Florence **MAILFERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-
Laure **SIEGEL** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD**

Étaient excusé(e)s : Marie-Louise **KADOK** _ Jean **LOPES** _ Thierry **WEYER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	30 juin 2017
<u>Date d'affichage</u> :	13 juillet 2017
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Pascal SCHNEIDER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2017_ 122	Environnement	Convention pour la réalisation d'une étude bilan-perspectives de la SPL Covalom

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Pascal SCHNEIDER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

3. Délibération

DÉLIBÉRATION N° 2017_122

Rapporteur :

Florence MAILFERT - Vice-présidente chargée de l'environnement, de l'écologie, des espaces naturels

Objet :

Convention pour la réalisation d'une étude bilan-perspectives de la SPL Covalom

En 2011 – 2012, la CCMM et la communauté de communes du pays de Colombey et du Sud Toulinois (CCPCST) ont conduit une étude conjointe visant à évaluer l'opportunité d'une gestion mutualisée des ordures ménagères, en assurant la mission de collecte en régie. L'étude a conclu positivement. Pour se doter d'un outil juridique à cet effet, les CC ont créé la société publique locale (SPL) COVALOM, qui exploite la totalité du service (collecte et traitement) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Aujourd'hui, après près de 5 ans de fonctionnement, il est proposé que les deux intercommunalités actionnaires de la COVALOM confient à un prestataire la réalisation d'une étude visant à :

- établir un état des lieux du fonctionnement de la COVALOM
- évaluer dans quelle mesure la gestion mutualisée des ordures ménagères a permis d'atteindre les objectifs visés
- formuler les propositions d'améliorations de l'organisation et du fonctionnement du dispositif, à mettre en œuvre à court terme dans le cadre d'un programme d'action
- esquisser des scénarios d'évolution à plus long terme.

Le bureau est appelé à valider le lancement de l'étude et à autoriser la signature avec la CCPCST de la convention prévoyant un partage à parité du financement de cette démarche.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,

- **valide** le lancement de l'étude bilan-perspectives de la SPL Covalom,
- **autorise** le président à signer avec la CCPCST la convention correspondante.



Le secrétaire,
Pascal SCHNEIDER

Le président,
Filipe PINHO

Délibération

N°	Domaine	Objet
2017_ 122	Environnement	Convention pour la réalisation d'une étude bilan-perspectives de la SPL Covalom

Signatures

Stéphane BOEGLIN		Filipe PINHO	
Jean-Marie BUTIN		Patrick POTTS	
Jean-Luc FONTAINE		Pascal SCHNEIDER	
Dominique GOEPFER		Marie-Laure SIEGEL	
Marie-Louise KADOK	Excusée	Etienne THIL	
Daniel LAGRANGE		Hervé TILLARD	
Jean LOPES	Excusé	Thierry WEYER	Excusé
Florence MAILFERT			



